

# 5<sup>c</sup>. Journal du Lot 5<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

Ces prix doivent être doublés pour l'édition quinquidienne.

	2 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.
Autres départements.....			

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUËSLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

### Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## VOIR LES DÉPÊCHES AU VERSO

# LA GUERRE

## LA SITUATION

**Sur les fronts : La gaieté et la confiance de ceux qui reviennent de Verdun. L'inquiétude des Boches et l'avis des critiques militaires. — L'opinion d'un Neutre. — L'incident de Porrentruy : que prépare les Boches ? — Les mensonges du Wolff ottoman.**

Nous désirerions que tous les esprits chagrins qui se lamentent à l'arrière puissent causer quelques instants avec les blessés de Verdun qui arrivent dans notre Midi. Ou leur maladie est incurable, ou leurs inquiétudes, injustifiées, se transformeraient rapidement en une réjouissante confiance.

Hier soir encore, un train de blessés traversait Cahors. Il est impossible de se figurer la gaieté — nous disons bien : la gaieté — de tous ces braves poilus qui viennent de cet « enfer » qu'est la région de Verdun. Ah ! disait l'un d'eux, je suis au front depuis le début, mais ceux qui n'ont pas vu les combats de Verdun ne peuvent se figurer ce qu'est une lutte acharnée !... Là, on fait vraiment du « bon travail. Non, mais ce qu'ils prennent les Boches, vous ne pouvez vous le figurer !... »

Et tous ces braves gens affirmant que les pertes ennemies sont effroyables et que « jamais les Boches n'arriveraient jusqu'à Verdun ».

Lorsque des soldats ont une pareille confiance en eux et en leurs chefs, on peut être rassuré sur l'issue d'une lutte.

Au reste, les Barbares eux-mêmes, continuent à se montrer inquiets.

Le général Blume écrit dans les Dernières nouvelles de Munich :

« L'attaque contre Verdun n'avance pas aussi vite que son brillant début semblait le promettre ».

N'est-ce point là l'aveu catégorique de l'échec redouté par les Allemands ?

Le colonel Repington qui vient de passer quelques jours sur ce front, complète la pensée du général boche :

Nous devons, dit-il, reconnaître l'importance des positions d'artillerie occupées par les Allemands, le nombre et aussi la portée de leurs pièces, mais le général Pétain tient bon et nous pouvons attendre encore de Verdun mainte nouvelle intéressante.

Enfin le colonel Fevier, le distingué critique suisse résume ainsi la situation après quarante jours de combats acharnés :

Six semaines de bataille, investissement de la forteresse sur un quart de front et investissement préliminaire sur partie d'un second quart : l'armée destinée régulièrement à l'enlèvement, puis à l'investissement de la forteresse, contrainte de se reconstruire avec des éléments pris à d'autres armées et avec les plus récentes disponibilités de l'intérieur. A supposer qu'à grand renfort de pertes nouvelles, les Allemands finissent par forcer les Français à évacuer Verdun et à établir un nouveau front plus au sud, que devient la manœuvre à but plus éloigné ? Bien plus, que peut-on attendre après une entreprise aussi lente et épuisante de l'effet de surprise sur lequel l'état-major impérial comptait pour obtenir la paix ?

Conclusion : l'échec des Allemands serait complet même s'ils prenaient Verdun. Ce ne serait plus aujourd'hui pour eux qu'une satisfaction morale... mais ils ne le prendront pas !

Sur les autres fronts, pas de modifications importantes.

On signale à la frontière Greco-Bulgare une enonade intense et des concentrations allemandes.

Sommes-nous, sur ce point, à la veille d'une action sérieuse ?...

Voilà l'opinion d'un neutre qui, lui, a le courage de son opinion depuis le début des hostilités. C'est une opinion qui gagne du terrain, aujourd'hui qu'il est avéré que les Barbares ne peuvent plus, d'aucune manière, compter sur la victoire finale !!!

La presse Suisse mène grand bruit autour de l'attentat de Porrentruy. Il ressort des renseignements publiés par nos confrères qu'il y a dans cet incident un tel lot de faits étranges qu'il est difficile de croire à une banale erreur d'un aviateur ennemi.

La tournure que prennent les événements sur le front français rend très vraisemblable, en effet, une tout autre hypothèse.

Les Suisses qui connaissent, aussi bien que nous, le parfait mépris des Barbares pour le Droit des pays neutres en arrivent à supposer que Berlin songerait à violer le territoire helvétique pour sauver la situation de Verdun, par une diversion sur Belfort.

La théorie allemande sur la nécessité qui ne connaît point de loi rend très plausible la crainte de nos voisins.

Le Temps qui commente l'incident, écrit à ce sujet :

Il n'est certainement pas indifférent pour l'armée allemande de se faire un ennemi de plus. Mais l'état-major allemand peut aussi, avec sa psychologie toujours en défaut, escompter l'effet d'un succès rapide et tabler sur l'impression de terreur que ses raids aériens et sa piraterie sont susceptibles de produire !

On se demande d'ailleurs si l'Allemagne n'en est pas à préférer risquer en ce moment son va-tout plutôt que d'attendre que toutes les conséquences de la Conférence de Paris pèsent sur sa destinée....

Il est très possible que l'attentat de Porrentruy soit un simple coup de sonde des dirigeants allemands. Mais la véhémence protestation des Suisses leur aura prouvé que nos voisins ne sont nullement disposés à se prêter à leurs projets.

Les troupes du Kaiser trouveraient certainement sur leur passage une résistance acharnée... Et puis les Français, sur leur garde, seraient un peu là pour signifier à la horde que Belfort restera aussi inviolable que Verdun !...

Wolff de Constantinople doit faire pâlir de jalousie le Wolff de Berlin ! Nous trouvons dans les journaux de Genève le « communiqué officiel Turc » du 4 avril. C'est d'une gaieté folle !...

Les Russes, dit ce document effronté, ont tenté d'arrêter la « PROGRESSION » des troupes ottomanes, mais ils ont échoué. — Voilà pour l'action au nord de l'Asie-Mineure.

En Mésopotamie, les Turcs réduisent en bouillie les armées Anglaises qui ont osé s'aventurer dans cette région. — Voilà pour le sud.

Il y a mieux :

Dans la mer Noire, dit textuellement le communiqué, « nos sous-marins ont coulé un transport Russe de plus de douze mille tonnes chargé de soldats et de matériel de guerre ». Il s'agit — de par la concordance des dates — du torpillage du vaisseau-hôpital le Portugal, coulé avec plus de 100 blessés et presque tout le personnel sanitaire.

Voilà l'acte odieux que les dirigeants de Constantinople évalent, dans leurs notes officielles, à la hauteur d'un haut fait de guerre.

Il n'y a pas de qualificatif suffisant pour signaler l'ignominie de cette double infamie. Mais tout s'explique quand, au bas du communiqué Turc, on découvre la signature de « Wolff ».

Les Barbares, devenus les maîtres incontestés de la Turquie ont importé, là-bas, leurs mœurs et leur façon d'opérer.

Rien, dès lors, ne saurait surprendre dans les télégrammes officiels de Constantinople.

### Sur le front belge

La lutte d'artillerie, assez active sur tout le front au cours de la nuit, a été particulièrement vive aujourd'hui au centre du secteur de l'armée belge.

### Ils désespèrent

Un télégramme de Berlin signale un article que la « Vössiische Zeitung » consacre aux opérations militaires au nord de Verdun et où on lit :

« Par instants, on désespère. Or, pour donner à notre état-major la force possible pour qu'il tienne quand même, il faut que nous l'entourions d'une entière confiance. Surtout, ne soyons pas pessimistes afin de ne pas diminuer la résistance de nos soldats. »

### Pour combler les vides

L'Allemagne se préparerait pour combler les vides causés par les attaques de Verdun à appeler des hommes des classes même plus jeunes que la classe 1917.

Toutefois comme on redoute le mauvais effet que cette mesure pourrait avoir sur les nations neutres, auxquelles elle apporterait la preuve que l'Allemagne est arrivée à la période extrême des sacrifices, ces appels resteraient individuels et secrets. Le procédé n'a rien d'in vraisemblable si l'on se rappelle que par le même système d'appels individuels et secrets l'Allemagne a pu en 1914 mobiliser ses armées bien avant que la mesure ne fût déclarée.

Tous les hommes du landsturm premier ban qui n'ont pas été convoqués par décrets du 1<sup>er</sup> et du 15 août 1915, l'ont été par décret du 28 mai 1915. Sont compris dans cette catégorie les jeunes gens nés en 1899, dès qu'ils ont accompli leur 17<sup>e</sup> année. En conséquence ces jeunes gens ont dû se faire inscrire sur les registres du landsturm à partir du 1<sup>er</sup> avril.

### Contre les pirates

Le gouvernement norvégien s'est mis en rapport avec les autres gouvernements neutres ayant eu récemment des navires torpillés : les Etats-Unis, le Danemark et la Hollande.

### Pour relever le cours du change allemand

On sait que les Allemands recourent à toute une série de mesures pour limiter les oscillations du cours du change, sans succès d'ailleurs. Depuis le 1<sup>er</sup> avril, l'office des chemins de fer de l'Empire ne transporte plus de marchandises venant de l'étranger, si le prix du transport n'a pas été acquitté d'avance et versé en monnaie étrangère, celle-ci n'étant acceptée qu'à une valeur fixée par l'administration allemande.

Pour le prix d'un transport évalué à 100 marks, le Danemark devra payer 88 couronnes. Or, le 24 mars, en Bourse de Copenhague on échangeait 100 marks contre 62 couronnes seulement ; soit 26 couronnes de moins que le cours décrété par l'administration des chemins de fer allemands.

### Les préparatifs militaires de la Hollande

La « Gazette de Berlin » de midi, annonce que les mesures militaires prises par la Hollande sont d'ordre secondaire, et qu'il n'y a pas lieu pour l'Allemagne de s'inquiéter intérieurement.

Schaffouse, 5 avril. — Les journaux allemands commentent avec une visible inquiétude les événements de Verdun. Leurs manchettes portent en gros caractères : Préparatifs de la Hollande. Le journal hollandais « Nieuwe Courant » écrit : « Le danger de guerre n'est pas immédiat », et ajoute : « Nous ignorons si l'événement qu'attend le gouvernement hollandais se produira dans une semaine ou dans un mois. »

### Un sous-marin boche coulé

Un sous-marin allemand a été coulé par une escadrille anglo-française. Les officiers et l'équipage ont été faits prisonniers.

### L'ITALIE EN GUERRE

Dans la région du Trentin-Haut-Adige, activité habituelle des deux artilleries.

Dans la zone de Cristallo, dans la nuit du 4 avril, après une intense préparation d'artillerie, l'adversaire a prononcé une nouvelle et violente attaque contre les nouvelles positions italiennes sur le Rauskofle. Il a été repoussé avec de grosses pertes et a laissé quelques prisonniers.

Des avions ennemis ont essayé hier de se diriger sur Vérone, mais ils ont été promptement rejetés vers le nord. D'autres avions ont réussi à lancer quelques bombes sur Bassano tuant deux enfants.

D'autres tentatives d'incursions aériennes ont eu lieu aussi dans la zone du bas-Isonzo et sur la lagune de Grado. Quelques bombes ont été lancées sur les hameaux.

L'artillerie et les escadrilles italiennes de défense ont rejeté les avions ennemis, dont deux ont été vus atterrissant précipitamment dans les lignes ennemies.

### Une conférence des munitions

L'« Idéa Nazionale » annonce que, prochainement se tiendra à Rome une conférence à laquelle prendront part tous les ministres des Etats alliés qui dirigent la production des munitions et toute la mobilisation industrielle de leur pays. Y assisteront notamment, MM. Lloyd George, Albert Thomas et le général Dall'Olivo.

### L'action russe

Selon les dépêches de Bucarest à la « Stampa », la concentration des troupes russes à la frontière de Bessarabie prend des proportions de plus en plus considérables. On parle de nouvelles formations de réserves qui débarquent sans trêve sur le théâtre des opérations. En même temps, on signale l'arrivée d'importants contingents du Caucase. Plusieurs régiments d'infanterie et de cosaques se trouvent concentrés à Ismail, dont les ouvrages fortifiés ont été modernisés. Aussi bien on peut considérer maintenant Ismail comme le plus fort point d'appui pour la défense de la Bessarabie méridionale. La flotte russe du Danube a été accrue de plusieurs torpilleurs et sous-marins qui ont leur base à Reni.

### A Salonique

L'artillerie s'est montrée très active sur tout le front. De petites escarmouches se sont produites sur le front de Guevgueli, où les Français ont fait prisonniers plusieurs Allemands et deux Bulgares.

### Une attaque allemande repoussée

Dans la nuit du 3 au 4, les Allemands ont prononcé à Reselli une petite attaque qui a été repoussée.

### Un combat aérien

Une dépêche adressée aux journaux annonce qu'un combat aérien a eu lieu, près de Karasouli, entre treize aéroplanes allemands et dix aéroplanes français. Un aéroplane allemand a été abattu.

### Le vapeur espagnol

« Vigo » torpillé

Le « Lloyd » annonce que le vapeur espagnol « Vigo », a été torpillé par un sous-marin allemand. L'équipage prit place dans un canot qui alla à la dérive. Il fut recueilli vingt-quatre heures plus tard par le vapeur anglais « Polo » et débarqué ensuite par un autre bâtiment à Gibraltar.

## CHRONIQUE LOCALE

Œuvres départementales d'assistance  
Aux Victimes de la Guerre

SOUSCRIPTIONS  
Commune de Montcuq  
(Suite)

Poujade Augusta, à Cournon-Haut.....	3
Penchenat Louise.....	3
Robert Eugénie.....	3
Robert L.....	3
Robert Maria.....	3
Ressigné A.....	3
Renatau B.....	15
Rachevalier Maria, à St-Général.....	4
Solacrou Cécile, à Bonal.....	5
Solmaie Marie.....	3
Simonet Jean-Louis, à Convinis.....	3
Sabatier N., del. à l'E. S. des Garc.....	3
Ruamps Jean, maçon au Bousquet.....	3
St-Général.....	3
Ruamps Jules.....	3
Rouelle Directeur d'École.....	6
Rolland François.....	5
Rolland Marceline, à Rouillac.....	3
Rolland Philomène, à Roux.....	3
Rolland Bernard, à Cournon-Haut.....	3
Taranneq Henri.....	3
Toutet Ursuline, à Rouillac.....	3
Toutet J., au Bousquet St-Général.....	5
Andrieu Germaine.....	3
Albugues A., Professeur à l'E. S.....	12
Aldhyu Adeline.....	15
Alis Marie.....	3
Aly Catherine.....	3
Aly Jean.....	3
Aly Jean-Baptiste.....	3
Aly Louisa.....	3
Ruamps Vve Aly, à Carnac St-Général.....	3
Aly Pierre.....	3
Albert Augustin.....	8
Baffalie E.....	3
Balgayrie Marie.....	3
Balmay Célestine.....	12
Banières Paul.....	3
Arnal Jean.....	3
Arnal Paul.....	5
Fournas (de) M., à St-Général.....	5
Francaud J.....	3
Bonafous J. Secré. de Mairie.....	3
Bonnefous de Camille (de), H. F.....	30
Lieut-Colonel, en rel. à Charry.....	3
Boissières Anna, à Blancassé.....	3
Bley Emile.....	3
Bernadou Ismin, à Charry.....	3
Delmas Maria.....	5
Delzon Victoire (Mlle).....	3
Deviers Amélie, à Rouillac.....	3
Fauroux Anna.....	3
Fey Sidonie.....	5
Foucaux Clémence.....	10
Carla Antoinette.....	3
Carls Germaine.....	3
Canac Auguste, Curé de St-Privat.....	12
Buzenac Norbert, à Rouillac.....	5
Brunies Antonin.....	3
Braman Henri.....	3
Boutigues Jean, à Rouillac.....	5
Bousquet Agnès.....	3
Bousquet Hortense, aux Bordes.....	3
Bourmiol Henri, à Couvignac.....	5
Bordet Elodie.....	3
Delour B., au Cruzel St-Général.....	3
Chatain Léon, à Bénéch, St-Général.....	3
Combalbert E., à Brocard St-Général.....	5
Gaulier Maria.....	3
Gaumont Jean.....	3
Gaumont B.....	3
Garrigues Marcel.....	3
Castagné Antonin, à Marmon.....	5
Combalbert Marie.....	3
Combedazou B., à St-Général.....	3
Cantios Jeanne.....	3
Gondou Paul.....	3
Bessières.....	3
Bélibens Auguste, à la Sorrière.....	10
Boissières Agnès.....	5
Borredon Antoine, Rentier.....	3
Boudou Alphonse, au Roc.....	10
Bondères Jean-Bapt., au Roc.....	3
Caniès Joseph.....	3
Carla Marie.....	3
Chaule Adrien, à Couvignac.....	3
Gouinard François, à Rouillac.....	3
Combelles Marie, à Rouillac.....	3
Combarieu Hélène, Modiste.....	3
Combalbert Marie, à Labrugade.....	3
Crayssac Anna.....	3
Crayssac Edouard, Forgeron.....	30
Dayet, Percepteur.....	10
Darles Albanie, à Couvignac.....	4
Fabre Emile, Médecin.....	3
Durand Maurice.....	3
Deviers Mélanie, à Rouillac.....	3
Denégre Clément.....	4
Frézals J.-B., à Laval.....	3
Garrigues, Hôtelier.....	3
Gary Maria, à Labrugade.....	3
Guignes Louis, à Gayrac.....	5
Goul Adrien.....	3
Goul Barthélémy, à Poux-bas.....	3
Loubéjac Léonie, ép. Gras, à Lapèze.....	3
Catus Augustine, à Ventailx.....	3
Vilas Edmond, Pharmacien.....	10
Roy Jules, à Couvignac.....	3
Rauzières Marie (vve).....	3
Rauzières N., au château de la Gougne.....	3
Vidal Pierre, à Rouillac.....	3
Sales Joseph, à Cournou.....	3
Supérieure de l'Hospice.....	5
S <sup>t</sup> Louis, Supérieure de l'Hospice.....	5
Simonet Jean, cantonnier.....	3
Lafon L., Café du Centre.....	17
Luga Alfred, à Lamothe.....	3
Saignes Marie, Vve Marly.....	3
Nonailles Franç., Commis de perc.....	5
Pagès J.-B., à Belbaras.....	3
Picourt Victoire.....	3
Lagar Berthe.....	3
Lagar Marie (vve).....	3
Lafourcade Jeanne.....	3
Lacroix Anaïs, Hôtière.....	3
Larroque Jeanne.....	5
Larrau Marie.....	5
Lespinet Jules, Curé d'oyen.....	20
Baffaly Angéline, ép. Ourcival.....	3

(A suivre)

# RUMEURS

Dès le début des hostilités, le *Journal du Lot* a approuvé les mesures prises par les autorités compétentes contre les sots, les malveillants qui colportaient à travers le pays les nouvelles affolantes, les racontars ineptes sur les opérations, sur la situation de nos troupes.

Tout le premier, il a crié : « Taisez-vous, méfiez-vous » aux bavards incorrigibles, et à plusieurs reprises il s'est élevé contre les accusations stupides, mensongères, dont certains gens se faisaient l'écho au préjudice de groupements, de personnalités.

La justice a frappé quelques-uns de ces colporteurs de propos malveillants : elle fut rude, un peu trop rude parfois, mais en raison même de la nécessité de faire un exemple pour que se taisent les mauvaises langues, on ne peut que s'incliner devant ses décisions.

Toutefois, il ne faudrait pas accuser une seule catégorie d'individus, de se livrer au colportage de « rumeurs infâmes ».

Il y a des méchants, des sots partout, dans tous les milieux : indistinctement, ils vont selon leur mentalité, leurs rancœurs, leur petitesse d'esprit, raconter les pires stupidités, répandre les plus tristes accusations.

Depuis le début des hostilités, nombreux sont ceux qui ont été victimes de « rumeurs » : ces rumeurs n'ont pas été strictement particulières à une seule catégorie de personnes.

C'est ainsi que l'agence Havas communique la note suivante :

Un grand journal de province a publié, le jeudi 30 mars, une lettre anonyme, dénonçant la directrice du lycée de jeunes filles de Rouen comme ayant organisé une souscription en faveur des prisonniers allemands. Malgré la rectification formelle que le journal en question a publiée le lendemain, cette méprisable calomnie s'est infiltrée dans certains milieux. Il importe donc d'y couper court.

La souscription soi-disant en faveur des prisonniers allemands était organisée, en réalité, en faveur des prisonniers français en Allemagne.

Le lycée de jeunes filles de Rouen est, d'ailleurs un de ceux qui se sont donné avec le plus de dévouement aux œuvres patriotiques de guerre.

Nous le disons donc nettement, quelles que soient ces rumeurs, d'où qu'elles viennent, elles sont toutes condamnables.

Mais nous le répétons, et on le voit par la note de Havas que nous publions ci-dessus, personne n'a échappé à la malveillance de sottes gens, de misérables calomnieux.

C'est dire que la répression de pareilles infamies s'impose avec sévérité et surtout sans égard pour qui les répand, en raison même de l'Union Sacrée.

## Leur gaieté

Hier passait en gare de Cahors un train de blessés venant de Verdun. La gaieté et l'entrain de nos braves soldats étaient particulièrement remarquables.

« Pensez-vous que nous les aurons », demande l'un d'eux à une des dames dévouées qui ravitaillent le train.

« Qui donc ? » répond aimablement la dame interpellée, qui se prête à la plaisanterie qu'elle soupçonne.

« Les pieds gelés l'année prochaine », riposte le loustic, au milieu des rires prolongés de tous ses camarades.

Incident banal, direz-vous. D'accord, mais qui suffit à prouver combien le moral de nos poilus — des blessés ! — est merveilleux.

Ajoutons que tous ces braves gens affirmaient leur confiance absolue dans la résistance des Français sur le front actuel.

## Nos soldats et... leurs soldats

Deux opinions qu'il est intéressant de noter :

Celle-ci, sur le soldat français qui émane du général Bell de l'armée américaine.

« Le sentiment respectueux, mais cordial, et amical, que professe envers son supérieur le soldat français m'a profondément impressionné. C'est en termes affectueux, nuancés d'admiration et de respect, qu'il s'adresse à ses généraux et à ses autres chefs.

Jamais je n'ai remarqué chez lui le moindre signe de mécontentement ; partout, au contraire, il manifestait le désir de plaire à ses officiers. Son intelligence, toujours en éveil, est une caractéristique du peuple français. Les plus grands efforts s'obtiennent du soldat français sans qu'il soit utile de recourir à la sévérité. Son infatigable énergie et son endurance m'ont rempli d'admiration ; toujours dispos, toujours de belle humeur, chantant quand il a faim, portant sans se plaindre la charge d'un cheval, il est toujours content. Je salue le simple soldat de France. »

Et celle-ci du colonel Repington écrite avant la guerre et qui concerne le soldat allemand.

« On conserve de l'infanterie allemande cette impression que les hommes n'ont point le cœur à l'ouvrage. On ne lit rien dans leurs yeux. Le fantassin prussien a l'air maussade, un peu craintif et comme fait à la machine. On sent que ces hommes marchent et manœuvrent non parce qu'ils le désirent, mais parce qu'ils

en sont obligés et qu'à l'épreuve de la bataille leurs unités fondraient si les officiers n'étaient pas là pour les maintenir.

L'infanterie allemande manque d'audace, n'a pas de mordant dans l'attaque ; elle ne sait pas utiliser le terrain, se retranche mal, se déplace avec une extrême lenteur, s'éclaircit mal et s'expose, en formations serrées aux distances moyennes, au feu le plus violent.

Le fantassin allemand, vite et tire régulièrement si rien ne le presse, mais le moindre événement imprévu le bouleverse. Dans un feu rapide, qu'une compagnie de la Garde recut l'ordre d'exécuter subitement devant nous, nous n'avons pas vu un homme sur dix prendre la ligne de mire, et ce fut une sorte de feu de joie dans la direction approximative de l'ennemi.

L'infanterie allemande constituée des lignes de feu très fortes avec méthode et soin, et conserve bien sa direction en se portant en avant. Elle est bien instruite, disciplinée, composée d'hommes robustes ; ce sont là ses seules qualités. »

## Comment ils comptent leurs prisonniers

Les chiffres de prisonniers annoncés par les Allemands sont absolument fantaisistes. Le général Verreaux, qui tient à l'*Œuvre* la critique militaire, donne d'abondantes preuves de l'effronterie avec laquelle les Boches mentent. Il a pu contrôler une des dernières listes publiées en Allemagne des « prisonniers faits devant Verdun ». Parmi les exemples de mensonges qu'il fournit nous relevons le suivant :

Cette liste porte le nom de « de la Baume Raymond, Epernay, Marne, capitaine dragons, 9. » — Or, cet officier était si peu devant Verdun, qu'il est porté disparu par l'autorité militaire française depuis septembre 1914.

Mais le comble c'est qu'il figure encore trois fois sur les listes officielles allemandes et sans qu'il puisse y avoir une confusion de nom, de garnison ou de grade. Il s'agit bien toujours du même : « de la Baume Raymond, Epernay, Marne, capitaine dragons, 9. »

Voilà donc un officier prisonnier cité quatre fois et c'est ainsi qu'avec un seul ou en fait quatre. Ainsi s'explique que certains neutres, malicieusement, ayant eu la patience d'additionner depuis le début de la guerre le nombre des prisonniers français annoncés par les communiqués officiels allemands, soient arrivés au total de dix-huit millions.

Et cela continue !...

## Le prochain emprunt

Pour mettre au point ce qui a été dit récemment à la Chambre, au sujet d'un emprunt français nouveau, voici d'après « le Temps », ce que l'on peut dire :

1. Il n'est pas question en ce moment de fixer une date quelconque pour cet emprunt.

2. Lorsque viendra la discussion des modalités de cet emprunt, rien ne permet de supposer qu'elles seront les mêmes que celles du dernier emprunt 5 0/0.

3. Il ne faut pas s'attendre à ce que les porteurs du 3 0/0 perpétuel aient, dans la souscription du nouvel emprunt le privilège qui leur avait été concédé à l'occasion de l'emprunt de 1915.

## Retraites ouvrières

Durant le 1<sup>er</sup> trimestre 1916 Monsieur le Ministre du Travail et de la Prévoyance Sociale a notifié à M. le Préfet du Lot 307 liquidations de pension et 7 révisions de pension.

## Service des fraudes

M. Caillaud, commissaire de police de Cahors s'est rendu mercredi dans le canton de Luzzech où il a procédé au prélèvement d'échantillons de lait et de diverses denrées.

## Suicide

Le corps du sieur Marcellac, de Cabessut-Haut, dont nous avons annoncé le suicide, a été repêché dans le Lot, près de l'écluse d'Artis.

Le corps a été inhumé ce matin au cimetière de notre ville.

## Vache volée

Mme Soubrous, laitière, demeurant place de la Citadelle, ayant constaté que dans la nuit du 4 au 5 une de ses vaches lui avait été volée, porta plainte à la police.

La fille aînée et le gendre de Mme Soubrous étaient accusés du vol.

Effectivement, ces deux personnages ont été arrêtés hier à la foire de Lauzès par la gendarmerie, mais la vache était vendue.

Les voleurs ont été écroués à la prison de notre ville.

## La main-d'œuvre agricole

Le ministre de la guerre vient d'adresser une circulaire aux inspecteurs généraux relativement à la main-d'œuvre agricole. Il leur recommande instamment de veiller :

1<sup>o</sup> A ce qu'une permission agricole demandée par un agriculteur mobilisé ne soit pas refusée sans motif plausible.

2<sup>o</sup> A ce que, notamment une permission ne soit pas refusée, pour employer l'homme en équipe. Le système de la permission individuelle, qui ramène l'homme chez lui, doit toujours être préféré à celui de l'équipe agricole qui le fait travailler hors de sa région. Les équipes ne doivent être constituées qu'avec les agriculteurs qui ne demandent pas de permissions, ceux qui rentrent de permission, enfin les non-agriculteurs.

3<sup>o</sup> A ce qu'une permission ne soit pas refusée sous prétexte que l'homme n'est pas propriétaire ; un ouvrier agricole doit obtenir une permission au même titre qu'un propriétaire exploitant.

4<sup>o</sup> A ce qu'on n'exige pas pour l'obtention d'une permission agricole de formalités inutiles. La seule pièce à produire par le postulant est un certificat du maire de la commune établissant qu'il exerce une profession agricole, certificat qu'il est inutile de revêtir d'un visa quelconque. Les maires délivrent ces certificats sous leur responsabilité personnelle. Si un abus est signalé, le militaire en cause doit être très sévèrement puni, et le maire qui aura délivré un certificat de complaisance doit être aussitôt signalé au préfet.

5<sup>o</sup> A ce qu'on n'exige pas pour l'obtention d'une permission agricole de formalités inutiles. La seule pièce à produire par le postulant est un certificat du maire de la commune établissant qu'il exerce une profession agricole, certificat qu'il est inutile de revêtir d'un visa quelconque. Les maires délivrent ces certificats sous leur responsabilité personnelle. Si un abus est signalé, le militaire en cause doit être très sévèrement puni, et le maire qui aura délivré un certificat de complaisance doit être aussitôt signalé au préfet.

6<sup>o</sup> A ce qu'on n'exige pas pour l'obtention d'une permission agricole de formalités inutiles. La seule pièce à produire par le postulant est un certificat du maire de la commune établissant qu'il exerce une profession agricole, certificat qu'il est inutile de revêtir d'un visa quelconque. Les maires délivrent ces certificats sous leur responsabilité personnelle. Si un abus est signalé, le militaire en cause doit être très sévèrement puni, et le maire qui aura délivré un certificat de complaisance doit être aussitôt signalé au préfet.

7<sup>o</sup> A ce qu'on n'exige pas pour l'obtention d'une permission agricole de formalités inutiles. La seule pièce à produire par le postulant est un certificat du maire de la commune établissant qu'il exerce une profession agricole, certificat qu'il est inutile de revêtir d'un visa quelconque. Les maires délivrent ces certificats sous leur responsabilité personnelle. Si un abus est signalé, le militaire en cause doit être très sévèrement puni, et le maire qui aura délivré un certificat de complaisance doit être aussitôt signalé au préfet.

8<sup>o</sup> A ce qu'on n'exige pas pour l'obtention d'une permission agricole de formalités inutiles. La seule pièce à produire par le postulant est un certificat du maire de la commune établissant qu'il exerce une profession agricole, certificat qu'il est inutile de revêtir d'un visa quelconque. Les maires délivrent ces certificats sous leur responsabilité personnelle. Si un abus est signalé, le militaire en cause doit être très sévèrement puni, et le maire qui aura délivré un certificat de complaisance doit être aussitôt signalé au préfet.

9<sup>o</sup> A ce qu'on n'exige pas pour l'obtention d'une permission agricole de formalités inutiles. La seule pièce à produire par le postulant est un certificat du maire de la commune établissant qu'il exerce une profession agricole, certificat qu'il est inutile de revêtir d'un visa quelconque. Les maires délivrent ces certificats sous leur responsabilité personnelle. Si un abus est signalé, le militaire en cause doit être très sévèrement puni, et le maire qui aura délivré un certificat de complaisance doit être aussitôt signalé au préfet.

10<sup>o</sup> A ce qu'on n'exige pas pour l'obtention d'une permission agricole de formalités inutiles. La seule pièce à produire par le postulant est un certificat du maire de la commune établissant qu'il exerce une profession agricole, certificat qu'il est inutile de revêtir d'un visa quelconque. Les maires délivrent ces certificats sous leur responsabilité personnelle. Si un abus est signalé, le militaire en cause doit être très sévèrement puni, et le maire qui aura délivré un certificat de complaisance doit être aussitôt signalé au préfet.

11<sup>o</sup> A ce qu'on n'exige pas pour l'obtention d'une permission agricole de formalités inutiles. La seule pièce à produire par le postulant est un certificat du maire de la commune établissant qu'il exerce une profession agricole, certificat qu'il est inutile de revêtir d'un visa quelconque. Les maires délivrent ces certificats sous leur responsabilité personnelle. Si un abus est signalé, le militaire en cause doit être très sévèrement puni, et le maire qui aura délivré un certificat de complaisance doit être aussitôt signalé au préfet.

12<sup>o</sup> A ce qu'on n'exige pas pour l'obtention d'une permission agricole de formalités inutiles. La seule pièce à produire par le postulant est un certificat du maire de la commune établissant qu'il exerce une profession agricole, certificat qu'il est inutile de revêtir d'un visa quelconque. Les maires délivrent ces certificats sous leur responsabilité personnelle. Si un abus est signalé, le militaire en cause doit être très sévèrement puni, et le maire qui aura délivré un certificat de complaisance doit être aussitôt signalé au préfet.

13<sup>o</sup> A ce qu'on n'exige pas pour l'obtention d'une permission agricole de formalités inutiles. La seule pièce à produire par le postulant est un certificat du maire de la commune établissant qu'il exerce une profession agricole, certificat qu'il est inutile de revêtir d'un visa quelconque. Les maires délivrent ces certificats sous leur responsabilité personnelle. Si un abus est signalé, le militaire en cause doit être très sévèrement puni, et le maire qui aura délivré un certificat de complaisance doit être aussitôt signalé au préfet.

14<sup>o</sup> A ce qu'on n'exige pas pour l'obtention d'une permission agricole de formalités inutiles. La seule pièce à produire par le postulant est un certificat du maire de la commune établissant qu'il exerce une profession agricole, certificat qu'il est inutile de revêtir d'un visa quelconque. Les maires délivrent ces certificats sous leur responsabilité personnelle. Si un abus est signalé, le militaire en cause doit être très sévèrement puni, et le maire qui aura délivré un certificat de complaisance doit être aussitôt signalé au préfet.

15<sup>o</sup> A ce qu'on n'exige pas pour l'obtention d'une permission agricole de formalités inutiles. La seule pièce à produire par le postulant est un certificat du maire de la commune établissant qu'il exerce une profession agricole, certificat qu'il est inutile de revêtir d'un visa quelconque. Les maires délivrent ces certificats sous leur responsabilité personnelle. Si un abus est signalé, le militaire en cause doit être très sévèrement puni, et le maire qui aura délivré un certificat de complaisance doit être aussitôt signalé au préfet.

16<sup>o</sup> A ce qu'on n'exige pas pour l'obtention d'une permission agricole de formalités inutiles. La seule pièce à produire par le postulant est un certificat du maire de la commune établissant qu'il exerce une profession agricole, certificat qu'il est inutile de revêtir d'un visa quelconque. Les maires délivrent ces certificats sous leur responsabilité personnelle. Si un abus est signalé, le militaire en cause doit être très sévèrement puni, et le maire qui aura délivré un certificat de complaisance doit être aussitôt signalé au préfet.

17<sup>o</sup> A ce qu'on n'exige pas pour l'obtention d'une permission agricole de formalités inutiles. La seule pièce à produire par le postulant est un certificat du maire de la commune établissant qu'il exerce une profession agricole, certificat qu'il est inutile de revêtir d'un visa quelconque. Les maires délivrent ces certificats sous leur responsabilité personnelle. Si un abus est signalé, le militaire en cause doit être très sévèrement puni, et le maire qui aura délivré un certificat de complaisance doit être aussitôt signalé au préfet.

18<sup>o</sup> A ce qu'on n'exige pas pour l'obtention d'une permission agricole de formalités inutiles. La seule pièce à produire par le postulant est un certificat du maire de la commune établissant qu'il exerce une profession agricole, certificat qu'il est inutile de revêtir d'un visa quelconque. Les maires délivrent ces certificats sous leur responsabilité personnelle. Si un abus est signalé, le militaire en cause doit être très sévèrement puni, et le maire qui aura délivré un certificat de complaisance doit être aussitôt signalé au préfet.

19<sup>o</sup> A ce qu'on n'exige pas pour l'obtention d'une permission agricole de formalités inutiles. La seule pièce à produire par le postulant est un certificat du maire de la commune établissant qu'il exerce une profession agricole, certificat qu'il est inutile de revêtir d'un visa quelconque. Les maires délivrent ces certificats sous leur responsabilité personnelle. Si un abus est signalé, le militaire en cause doit être très sévèrement puni, et le maire qui aura délivré un certificat de complaisance doit être aussitôt signalé au préfet.

20<sup>o</sup> A ce qu'on n'exige pas pour l'obtention d'une permission agricole de formalités inutiles. La seule pièce à produire par le postulant est un certificat du maire de la commune établissant qu'il exerce une profession agricole, certificat qu'il est inutile de revêtir d'un visa quelconque. Les maires délivrent ces certificats sous leur responsabilité personnelle. Si un abus est signalé, le militaire en cause doit être très sévèrement puni, et le maire qui aura délivré un certificat de complaisance doit être aussitôt signalé au préfet.

21<sup>o</sup> A ce qu'on n'exige pas pour l'obtention d'une permission agricole de formalités inutiles. La seule pièce à produire par le postulant est un certificat du maire de la commune établissant qu'il exerce une profession agricole, certificat qu'il est inutile de revêtir d'un visa quelconque. Les maires délivrent ces certificats sous leur responsabilité personnelle. Si un abus est signalé, le militaire en cause doit être très sévèrement puni, et le maire qui aura délivré un certificat de complaisance doit être aussitôt signalé au préfet.

22<sup>o</sup> A ce qu'on n'exige pas pour l'obtention d'une permission agricole de formalités inutiles. La seule pièce à produire par le postulant est un certificat du maire de la commune établissant qu'il exerce une profession agricole, certificat qu'il est inutile de revêtir d'un visa quelconque. Les maires délivrent ces certificats sous leur responsabilité personnelle. Si un abus est signalé, le militaire en cause doit être très sévèrement puni, et le maire qui aura délivré un certificat de complaisance doit être aussitôt signalé au préfet.

23<sup>o</sup> A ce qu'on n'exige pas pour l'obtention d'une permission agricole de formalités inutiles. La seule pièce à produire par le postulant est un certificat du maire de la commune établissant qu'il exerce une profession agricole, certificat qu'il est inutile de revêtir d'un visa quelconque. Les maires délivrent ces certificats sous leur responsabilité personnelle. Si un abus est signalé, le militaire en cause doit être très sévèrement puni, et le maire qui aura délivré un certificat de complaisance doit être aussitôt signalé au préfet.

24<sup>o</sup> A ce qu'on n'exige pas pour l'obtention d'une permission agricole de formalités inutiles. La seule pièce à produire par le postulant est un certificat du maire de la commune établissant qu'il exerce une profession agricole, certificat qu'il est inutile de revêtir d'un visa quelconque. Les maires délivrent ces certificats sous leur responsabilité personnelle. Si un abus est signalé, le militaire en cause doit être très sévèrement puni, et le maire qui aura délivré un certificat de complaisance doit être aussitôt signalé au préfet.

## Figeac

Caisse d'épargne. — Aux termes d'une décision ministérielle du 27 mars, les sommes versées à partir du 26 mars 1916 pourront être retirées aux conditions habituelles avant la guerre.

## Gramat

Concours de pouliches. — Un concours public de pouliches de deux et trois ans et demi aura lieu à Gramat (emplacement Lalade), le vendredi 28 avril, à midi. Les primes sont établies conformément au tableau suivant :

Pouliches de trois ans : 2 primes de 400 fr., 2 primes de 600 fr., 1 prime de 250 fr., 3 primes de 200 fr., 3 primes de 140 fr., 1 prime de 130 francs, 5 primes de 100 fr.

Pouliches de deux ans : 2 primes de 130 fr., 2 primes de 100 fr., 3 primes de 90 fr., 4 primes de 65 fr., 4 primes de 50 fr., 1 prime de 40 fr.

Cinq primes de conservation de 500 fr. aux pouliches qui auront obtenu les cinq premières primes de reproduction.

Le propriétaire géant : A. COUESLANT.

## DÉPÊCHES OFFICIELLES

COMMUNIQUÉ DU 5 AVRIL (22 h.)

En Belgique, un tir de destruction sur les tranchées ennemies en face de Steenstraete a donné de bons résultats.

Au nord de l'Aisne, notre artillerie s'est montrée active entre le bois de Beaumarais (sud de Craonne) et Berry-aux-Bac.

En Argonne, notre artillerie a continué ses tirs de concentration sur les lignes et les voies de communications du front ennemi, notamment dans la région de Montfaucon et des bois de Malancourt.

A l'ouest de la Meuse, journée calme. A l'est, canonnade intermittente dans le secteur Douaumont-Vaux.

Aucune action d'infanterie sur l'ensemble de notre front dans la région de Verdun.

## Communiqué du 6 Avril (15 h.)

En Argonne, un coup de main exécuté par nous, ce matin, sur une tranchée ennemie, près de la route de St-Hubert, nous a permis de faire subir des pertes sensibles à l'adversaire et de ramener une vingtaine de prisonniers.

Pendant une attaque dans un secteur voisin, notre artillerie a violemment canonné la portion de bois d'Avocourt occupée par les Allemands.

DANS LA RÉGION DE VERDUN, l'ennemi, après un calme relatif, hier après-midi, a déployé une très grande activité à la fin de la journée et au cours de la nuit.

A L'OUEST DE LA MEUSE, un bombardement d'une extrême violence a été déclenché dans la région comprise entre Avocourt et Bethincourt. Il a été suivi d'attaques à très gros effectifs sur les deux saillants principaux de ce front.

A notre droite, toutes les tentatives de l'ennemi contre le village de Bethincourt ont été brisées par nos feux.

En même temps l'ennemi s'est acharné contre le village de Haucourt.

Après des échecs répétés et de sanglants sacrifices, il a pris pied au cours de la nuit, dans ce village que nous tenons sous le feu de nos positions dominantes.

De notre côté, après une courte préparation d'artillerie, nous avons lancé une vive attaque débouchant du réduit d'Avocourt, en vue de relayer ce réduit à un de nos ouvrages, situé à la lisière N.-E. d'Avocourt.

Nous avons enlevé, au cours de cette opération, qui a pleinement réussi, une large portion de terrain, dit Bois-Carré et fait une cinquantaine de prisonniers.

A L'EST DE LA MEUSE, les attaques ennemies dirigées sur nos positions au nord du bois de la Caillette, n'ont pas eu d'autre résultat que de coûter des pertes sérieuses aux Allemands.

Rien à signaler sur le reste du front.

## Télégrammes particuliers

(Contrôlés au départ à Paris) SUR LE FRONT RUSSE

Attaque allemande repoussée en Galicie

Dans les régions de Riga, de Jacobstadt et de Dvinsk, feux de mousqueterie et d'artillerie en maints endroits. Sur la Dvina, débacle des glaces.

Au sud de la région de Dvinsk, de nombreux vols d'aéroplanes ennemis sont signalés. Quelques-uns ont jeté des bombes ou ont tiré avec leurs mitrailleuses.

Dans la région à l'est de Baranovitchi, des zeppelins ont été signalés dans la nuit du 4 avril.

En Galicie, dans la région à l'ouest de Tarnopol, une troupe importante ennemie a pris l'offensive, mais elle a été repoussée par nos troupes à la baïonnette. Elle a abandonné des tués et des grands blessés près des fils de fer barbelés.

Dans la nuit au nord de Latache, nos éléments ont occupé le village de Svierzkovtze et les bosquets environnants.

AU CAUCASE :

Nouveaux succès Russes

Dans la région du littoral, les Turcs appuyés par le feu du croiseur « Breslau », ont attaqué notre flanc droit. Nous avons repoussé l'ennemi et lui avons infligé de grosses pertes.

En même temps, nos troupes ont attaqué dans la même région le centre ennemi et se sont emparées d'une partie de ses positions.

Dans le bassin du Haut-Tchoroch, nous avons délogé l'ennemi d'une série de ses positions montagneuses puisamment organisées.

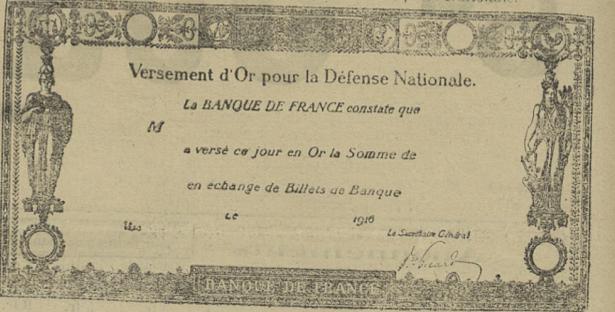
Paris, 13h. 30

ENCORE UN ZEPPELIN SUR L'ANGLETERRE

De Londres : Un zeppelin a survolé, hier, la côte nord-est de l'Angleterre. Il fut chassé par les canons. Quelques bombes furent lancées. Les détails manquent.

## VERSEMENTS D'OR POUR LA DÉFENSE NATIONALE

En présence de la reprise d'activité des versements d'or pour la Défense Nationale, la Banque de France a décidé de délivrer un nouveau certificat que nous reproduisons ci-dessous. Ce certificat, qui sera donné sur la demande des intéressés, constituera un titre de créance, car le détenteur en est tenu de verser la somme indiquée en échangeant son or contre des billets de banque, et en souscrivant aux Bons de la Défense Nationale.



## Différend Roumano-Bulgare

De Bucarest : Le *Daily Telegraph* apprend que la Bulgarie s'étant plainte à Berlin des mesures militaires prises par la Roumanie, l'Allemagne a transmis à Bucarest, par l'entremise de son ministre, les réclamations Bulgares.

## L'Ambassadeur Roumain quitterait Sofia

De Lausanne : On mande de Sofia que l'ambassadeur de la Roumanie quitterait prochainement, et définitivement la Bulgarie.

## Filipesco et le Roi

De Bucarest : M. Filipesco a eu hier un long entretien avec le Roi de Roumanie.

## Sur le front de Salonique

De Salonique : Certaines informations prétendent que les troupes allemandes descendent du nord vers Velès et Monastir. Mais ces nouvelles ne sont pas confirmées.

L'artillerie allemande est bien arrivée sur le front de